

**LA COUVERTURE
SANTÉ
OBLIGATOIRE
POUR TOUTES
LES ENTREPRISES**

**Gan Santé
Essentielle
Entreprise**

Assuré d'avancer



À compter du 1^{er} janvier 2016, toute entreprise devra proposer à l'ensemble de ses salariés une couverture santé minimale.

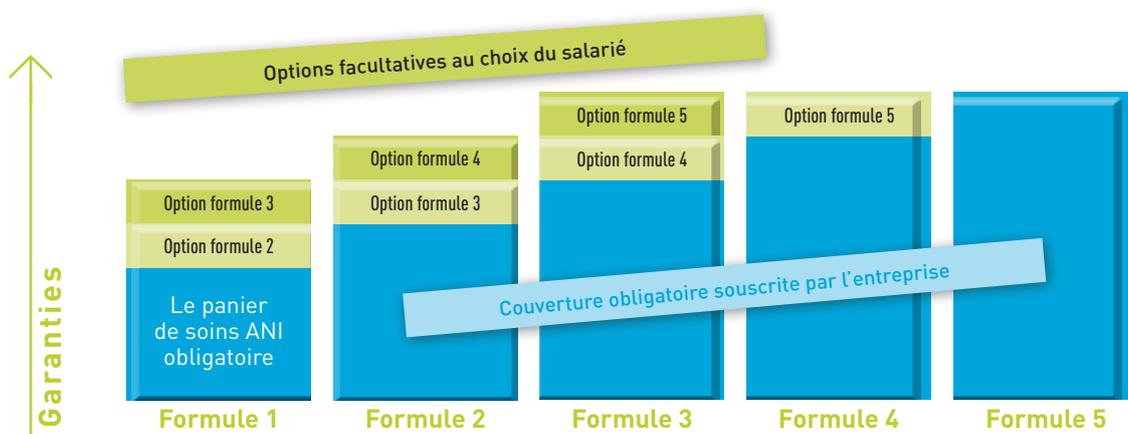
Simple et personnalisable, Gan Santé Essentielle Entreprise vous apporte déjà la solution pour répondre à cette nouvelle obligation réglementaire.

→ Les atouts de Gan Santé Essentielle Entreprise

Une offre complète

- Un même niveau de protection pour toute l'entreprise : le dirigeant gérant majoritaire et ses salariés.
- Le salarié a la possibilité d'affilier son conjoint et/ou ses enfants avec prélèvement directement sur son compte de ses options individuelles (garanties/ayants droit).
- Un choix d'options qui permet à chaque salarié d'adapter librement sa couverture santé.

Un socle de garanties et des renforts facultatifs dès le 1^{er} salarié



Un tarif très attractif

- À partir de **20 €/mois** (régime général) et **9 €/mois** (régime Alsace-Moselle).
- La gratuité des cotisations pour le 3^e enfant et les suivants.
- **Une réduction de 10% du taux de cotisation santé** en cas de souscription conjointe à un contrat Prévoyance collective.

Le Bonus Sévéane !

Gan Santé Essentielle Entreprise permet aux entreprises de donner accès à leurs salariés aux offres privilégiées du réseau de partenaires santé Sévéane :

- **Optique** : tiers payant, prix négociés sur les équipements, remboursement supplémentaire pour les traitements particuliers (dès la formule 2),
- **Dentaire** : remboursement majoré sur les prothèses dentaires remboursées par le RO et sur les forfaits parodontologie et implantologie (dès la formule 2),
- **Audioprothèses** : tiers payant, engagement d'une remise de deux propositions d'appareil dont une à moins de 1000 €...

Un espace salarié pour suivre son contrat

assurespace.com, un espace internet ou mobile (*iPhone/Android*) dédié aux salariés pour gérer et suivre leur contrat santé en temps réel : consulter leurs remboursements, géolocaliser les professionnels de santé Sévéane, effectuer des demandes d'attestation de tiers payant, télécharger des documents pré-remplis en ligne...

→ Les garanties

	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5	
Hospitalisation y compris maternité¹						
Honoraires - Actes chirurgicaux	<ul style="list-style-type: none"> médecin adhérent au CAS 	TM	95 % BR	120 % BR	200 % BR	300 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> médecin non adhérent au CAS 	TM	75 % BR	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Frais de séjour conventionné		100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Frais de séjour non conventionné		TM	TM	100 % BR	90 % FR	90 % FR
Transport pris en charge par le RO		TM	50 % BR	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Forfait journalier hospitalier		100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière		-	47 €	63 €	95 €	109 €
Lit + repas accompagnant /jour		-	31 €	47 €	63 €	79 €
Hospitalisation à l'étranger - (RO français ²)		TM	75 % BR	100 % BR	145 % BR	145 % BR
Le + maternité						
Procréation médicale assistée non prise en charge par le RO /an		-	-	200 €	200 €	200 €
Soins courants						
Pharmacie prescrite prise en charge par le RO		TM	TM	TM	TM	TM
Consultations médecins généralistes	<ul style="list-style-type: none"> adhérent au CAS 	TM	TM	120 % BR	200 % BR	400 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> non adhérent au CAS 	TM	TM	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Consultations médecins spécialistes	<ul style="list-style-type: none"> adhérent au CAS 	TM	90 % BR	120 % BR	200 % BR	400 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> non adhérent au CAS 	TM	70 % BR	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Auxiliaires médicaux		TM	TM	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Examens - Analyses laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> médecin adhérent au CAS 	TM	TM	120 % BR	200 % BR	400 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> médecin non adhérent au CAS 	TM	TM	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Radiologie et petite chirurgie	<ul style="list-style-type: none"> médecin adhérent au CAS 	TM	TM	120 % BR	200 % BR	400 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> médecin non adhérent au CAS 	TM	TM	100 % BR	TM + 125 % BR (2015 - 2016) TM + 100 % BR (dès 2017)	
Frais de transport pris en charge par le RO		TM	50 % BR	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Chiropraxie et ostéopathie / bénéficiaire		-	25€/séance-max. 2/an	25€/séance-max. 3/an	30€/séance-max. 3/an	50€/séance-max. 3/an
Consultation de diététicien / an / pers.		-	-	28 €	28 €	28 €
Cures thermales prises en charge par le RO		TM	TM	TM	TM	TM
Frais supplémentaires hébergement et transport / an / pers.		-	-	+ 125 €	+ 175 €	+ 175 €
Appareillage						
Appareillage (hors dentaire et prothèse auditive)		TM	TM	100 % BR	200 % BR	400 % BR
Appareil auditif		TM	100 % BR	100 % BR	100 % BR	250 % BR
Forfait supplémentaire / appareil / 3 ans		-	-	+ 150 €	+ 300 €	+ 400 €
Optique						
Un équipement (1 monture max. 150 € + 2 verres) tous les 2 ans sauf pour les enfants ou en cas d'évolution de la vue 1 fois par an						
Équipement à verres unifocaux simples ³		100 €	270 €	320 €	380 €	470 €
Équipement comportant un verre unifocal simple et un autre type de verre		150 €	285 €	350 €	425 €	570 €
Tout autre équipement		200 €	300 €	380 €	470 €	670 €
Lentilles	<ul style="list-style-type: none"> prises en charge par le RO / an / pers. 	100 €	190 €	253 €	253 €	317 €
	<ul style="list-style-type: none"> correctrices prescrites non prises en charge par le RO / an / pers. 	-	-	158 €	190 €	317 €
Traitement des corrections visuelles par chirurgie / an / pers.		-	-	250 €	350 €	450 €
Dentaire						
Soins conservateurs		TM	TM	TM	TM	TM
Inlays / Onlays		TM	75 % BR	200 % BR	300 % BR	400 % BR
Prothèses	<ul style="list-style-type: none"> prises en charge par le RO / an / pers. 	TM + 25 % BR	100 % BR	200 % BR	300 % BR	400 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> non prises en charge par le RO / an / pers. 	-	100 €	200 €	300 €	400 €
Parodontologie / an / pers.		50 €	50 €	75 €	100 €	200 €
Implantologie / an / pers.		50 €	100 €	200 €	250 €	350 €
Orthodontie	<ul style="list-style-type: none"> prises en charge par le RO 	TM + 25 % BR	100 % BR	200 % BR	250 % BR	400 % BR
	<ul style="list-style-type: none"> non prise en charge par le RO / an / pers. 	-	-	200 €	300 €	450 €
Prévention et santé au quotidien						
Tous les moyens de contraception et vaccins prescrits non pris en charge par le RO / an / pers.		-	-	50 €	60 €	60 €
Substituts nicotiniques non pris en charge par le RO / an / pers.		-	50 €	50 €	50 €	50 €
Service d'accompagnement diététique par Internet		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance / Info Santé		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Actes de prévention pris en charge par le RO		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Tiers payant	<ul style="list-style-type: none"> pharmacie, labo, radio, hosp., soins externes optique et audioprothèse chez les partenaires Sévène 	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

Les prestations sont exprimées en complément du remboursement du régime obligatoire de protection sociale et dans la limite des frais réels.

RO : Régime obligatoire de protection sociale. / BR : Base de remboursement du régime obligatoire.

FR : Frais réels : remboursement intégral des dépenses de santé. / PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale (3 170 € en 2015).

CAS : Contrat d'accès aux soins.

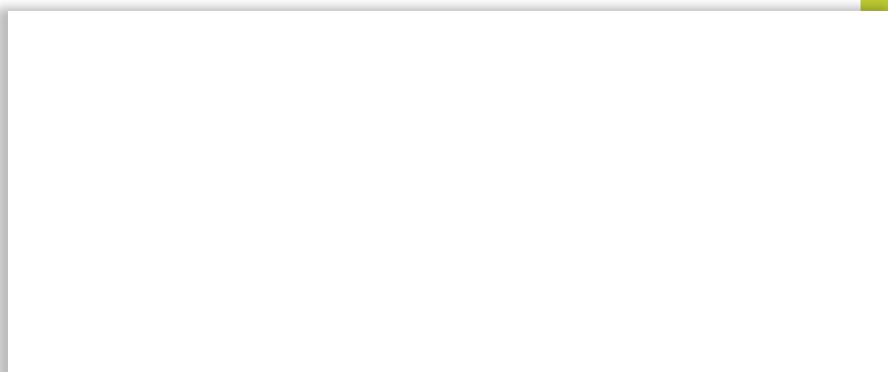
¹ Hors hospitalisation pour cure thermique.

² En cas d'hospitalisation dans un pays étranger (autre qu'un état membre de l'Union Européenne), prise en charge des frais de séjour par l'assureur limitée aux bases indiquées.

³ Verres simples : foyer dont la sphère est comprise entre -6,0 et +6,0 et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,0 dioptries.

→ Gan Santé Essentielle Entreprise, en bref

- Une couverture essentielle qui répond aux nouvelles obligations réglementaires pour toutes les entreprises.
- Des renforts facultatifs permettant au salarié de personnaliser sa complémentaire santé.
- Des services de haute qualité et des avantages préférentiels avec, notamment, l'accès au réseau Sévéane.



Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances
Société anonyme au capital de 109 817 739 euros
(entièrement versé)

RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z

Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris
Tél. : 01 70 94 20 00

www.ganassurances.fr

Direction Qualité / Réclamations - Gan Assurances
Immeuble Michelet - 4-8 cours Michelet
92082 La Défense Cedex

E-mail : reclamation@gan.fr

Gan Assurances distribue les produits de
Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
(capital entièrement libéré)

RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des Assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudenciel
et de Résolution – 61, rue Taitbout 75009 Paris.

Assuré d'avancer



www.ganassurances.fr